

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels d'acquérir les connaissances nécessaires pour :

- Comprendre les enjeux de la biodiversité
- Intégrer les zones à fort potentiel écologique aux chantiers
- Mettre en œuvre des pratiques respectueuses du vivant
- Argumenter en faveur d'aménagements à valeur écologique
- Proposer des prestations renforçant la fonctionnalité écologique des sites

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Chefs d'entreprise, conducteurs de travaux, chefs de chantier, technico-commerciaux ou tout salarié ayant une capacité de décision autonome
- Aucun prérequis spécifique

DÉLAI D'ACCÈS

- Plusieurs sessions par an

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Remplir un dossier d'inscription
- Fournir les documents administratifs demandés
- Justifier de la prise en charge



ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation.

CONTACT ET INSCRIPTION :

Mme PROUST Lucie : 02.54.77.69.37 – cfppa.vendome@educagri.fr

VENDOME

8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDOME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS

5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE

6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES VISÉES
Identifier un écosystème, ses services associés et maintenir sa connaissance à jour
Appliquer des techniques dans un chantier paysager
Proposer à la clientèle des techniques d'entretien d'aménagements paysagers afin de favoriser la biodiversité
Proposer et argumenter la mise en place d'aménagements complémentaires dans le respect de la biodiversité

DURÉE & TARIFS

Durée de formation	Tarif
31 heures	775 €

FINANCEMENT

- OPCO

COÛTS

- Aucun frais annexe

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Aucun

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

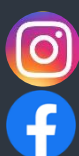
- Un questionnaire écrit
- Une étude de dossier portant sur un cas d'entreprise ou scénario (étude de cas concret)
- Un entretien avec les membres du jury d'évaluation sur ses activités et la présentation de son cas pratique

MODALITÉS DE VALIDATION

- Certificat délivré par l'UNEP

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- Le candidat n'ayant pas validé un ou plusieurs blocs de compétences sera invité à se représenter lors de la session de formation suivante pour obtenir la certification, les compétences acquises restent valables



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

